



MRPS
Maison de Retraite
du Petit-Saconnex

COVID-19

PLAN DE PROTECTION EN RESIDENCES

Organisation des visites

- Les Résidents de Colladon et tout visiteur de plus de 16 ans désirant accéder aux bâtiments Azalées, Erables et Cèdres, y inclus le tea-room le Cinquième, ont l'obligation de présenter un certificat COVID-19 valide et une pièce d'identité
- Chaque visiteur est tenu de remplir le registre des visites aux entrées des bâtiments en renseignant rigoureusement tous les champs
- Les rassemblements privés sont limités à 30 personnes au total
- Il n'y a plus de quarantaine au retour d'une sortie ou d'une hospitalisation

Mesures de protection obligatoires

- Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble de l'institution
- Les visiteurs doivent venir avec leur propre masque
- Le respect d'une distance sociale de 1,5 mètre est obligatoire, y compris dans les appartements
- La désinfection des mains est obligatoire à l'entrée des bâtiments, de la salle à manger, et aussi souvent que possible
- Dans la salle à manger, les déplacements d'une table à l'autre sont interdits et les résidents doivent restés assis le temps du repas

Attention

- **En cas d'apparition de symptômes, nous vous remercions de renoncer à toute visite, de rester à domicile et d'avertir immédiatement le service des soins au 8088**